

BUDGETS 2019

Note de synthèse

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

L'article L 5211-36 précise que :

« Sous réserve des dispositions qui leur sont propres, les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale ».

Cette note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communes TARN-AGOUT

Le vote du budget répond à quelques principes :

- **Le budget est voté pour l'année civile mais il peut être voté jusqu'au 15 avril.**

- **La CCTA dispose de 7 budgets :**
 - **Le budget principal** retrace les nombreuses activités et compétences de la CCTA (développement économique, aménagement de l'espace, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, eau, financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours dépenses de fonctionnement des bâtiments -maisons de services au public à Lavour et à St-Sulpice-la-Pointe, base de loisirs Ludolac à St-Lieux-lès-Lavour, ateliers communautaires, siège de la CCTA administration générale) financées essentiellement par les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, contribution économique territoriale des entreprises, CVAE et autres) et les dotations de l'Etat.

 - **Le budget annexe PETITE ENFANCE** retrace l'activité de 6 structures d'accueil collectif : 2 crèches (Les Bouts de Choux à Lavour 65 places et Les Lutins à St-Sulpice-la-Pointe 30 places), 2 lieux passerelles de 20 places (Les P'tits Loups du Mail à Lavour et Les K'occinelles à St-Sulpice-la-Pointe), 2 micro-crèches de 10 places (Les Explorateurs à Garrigues et Les Globe Trotteurs à Teulat) d'un relais d'assistantes maternelles composé de trois sites d'accueil (Lavour, Lugan et St-Sulpice-la-Pointe) et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents.
Il comprend également les participations financières versées par la CCTA à une crèche associative de 20 places et à la société gestionnaire de la crèche en partenariat avec les laboratoires Pierre Fabre pour 25 places.

 - **Le budget annexe ALSH** retrace l'activité des quatre Accueils de Loisirs Sans Hébergement gérés par la CCTA (La Treille à Lugan, Goscinny à St-Sulpice-la-Pointe, Jean de La Fontaine à Labastide St-Georges) ainsi qu'un service commun périscolaire des mercredis à La Treille.

 - **Le budget annexe OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL :** L'office de Tourisme Intercommunal est géré en régie avec deux points d'information, un à Lavour et un à St-Sulpice-la-Pointe.

 - **Le budget annexe SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** retrace l'activité des contrôles des installations neuves et existantes d'assainissement non collectif.

 - **Le budget annexe STEP LES CADAUX** concerne la gestion et l'entretien de la station d'épuration Les Cadaux.

 - **Le budget annexe LOTISSEMENT LES CADAUX** concerne la commercialisation de 4 hectares de terrain viabilisés.

- **Chaque budget doit obligatoirement être équilibré** (ou en suréquilibre) aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Si ce n'est pas le cas, la Chambre Régionale des Comptes et le Préfet interviennent pour faire respecter cette obligation.
- **Chaque budget doit dégager un excédent suffisant pour assurer** le remboursement de la dette et financer les investissements.
- **La collectivité ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement.** L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer des dépenses d'investissement.

Les budgets ont été établis dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu en Conseil Communautaire le 5 mars 2019.

**RECAPITULATIF DES BUDGETS 2019 COMPRENANT LES RESULTATS ANTERIEURS DES
DIFFERENTS COMPTES ADMINISTRATIFS 2018
VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 04 AVRIL 2019**

		DEPENSES Budget primitif 2018	DEPENSES Compte administratif 2018	DEPENSES Budget primitif 2019	Taux de réalisation Compte administratif 2018/ Budget primitif 2018	Evolution Budget primitif 2019/ Budget primitif 2018
Budget Général	<i>FONCTIONNEMENT</i>	13 167 187,00 €	11 608 075,52 €	14 259 111,00 €	88,16%	8,29%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	6 606 872,00 €	1 974 136,23 €	9 892 344,00 €	29,88%	49,73%
PETITE ENFANCE	<i>FONCTIONNEMENT</i>	3 098 210,00 €	2 852 268,83 €	3 227 000,00 €	92,06%	4,16%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	324 415,00 €	192 703,30 €	499 676,00 €	59,40%	54,02%
ALSH	<i>FONCTIONNEMENT</i>	1 125 529,00 €	842 425,32 €	927 500,00 €	74,85%	-17,59%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	281 728,00 €	261 180,75 €	288 082,00 €	92,71%	2,26%
OFFICE DE TOURISME	<i>FONCTIONNEMENT</i>	366 496,00 €	269 986,16 €	369 300,00 €	73,67%	0,77%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	12 751,00 €	2 574,63 €	43 300,00 €	20,19%	239,58%
SPANC	<i>FONCTIONNEMENT</i>	116 062,00 €	55 545,36 €	113 877,00 €	47,86%	-1,88%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	110 909,00 €	61 975,76 €	55 485,00 €	55,88%	-49,97%
STEP LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	73 742,00 €	4 773,75 €	110 326,00 €	6,47%	49,61%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	0,00 €	0,00 €	825 000,00 €	0,00%	#DIV/0!
LOTISSEMENT LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	180 784,00 €	0,00 €	180 784,00 €	0,00%	0,00%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	21 534,00 €	0,00 €	21 534,00 €	0,00%	0,00%
TOTAL RECETTES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	18 128 010,00 €	15 633 074,94 €	19 187 898,00 €	86,24%	5,85%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	7 358 209,00 €	2 492 570,67 €	11 625 421,00 €	33,87%	57,99%

		RECETTES Budget primitif 2018	RECETTES Compte administratif 2018	RECETTES Budget primitif 2019	Taux de réalisation Compte administratif 2018/ Budget primitif 2018	Evolution Budget primitif 2019/ Budget primitif 2018
Budget Général	<i>FONCTIONNEMENT</i>	13 167 187,00 €	13 499 727,91 €	14 259 111,00 €	102,53%	8,29%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	6 606 872,00 €	3 492 499,61 €	9 892 344,00 €	52,86%	49,73%
PETITE ENFANCE	<i>FONCTIONNEMENT</i>	3 098 210,00 €	2 946 045,37 €	3 227 000,00 €	95,09%	4,16%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	324 415,00 €	118 532,01 €	499 676,00 €	36,54%	54,02%
ALSH	<i>FONCTIONNEMENT</i>	1 125 529,00 €	982 186,56 €	927 500,00 €	87,26%	-17,59%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	281 728,00 €	121 419,51 €	288 082,00 €	43,10%	2,26%
OFFICE DE TOURISME	<i>FONCTIONNEMENT</i>	366 496,00 €	269 986,16 €	369 300,00 €	73,67%	0,77%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	12 751,00 €	3 986,95 €	43 300,00 €	31,27%	239,58%
SPANC	<i>FONCTIONNEMENT</i>	116 062,00 €	118 471,65 €	113 877,00 €	102,08%	-1,88%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	110 909,00 €	68 352,83 €	55 485,00 €	61,63%	-49,97%
STEP LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	73 742,00 €	72 598,76 €	110 326,00 €	98,45%	49,61%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	0,00 €	0,00 €	825 000,00 €	0,00%	#DIV/0!
LOTISSEMENT LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	180 784,00 €	0,00 €	180 784,00 €	0,00%	0,00%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	21 534,00 €	11 533,98 €	21 534,00 €	53,56%	0,00%
TOTAL RECETTES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	18 128 010,00 €	17 889 016,41 €	19 187 898,00 €	98,68%	5,85%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	7 358 209,00 €	3 816 324,89 €	11 625 421,00 €	51,86%	57,99%

BUDGET PRINCIPAL

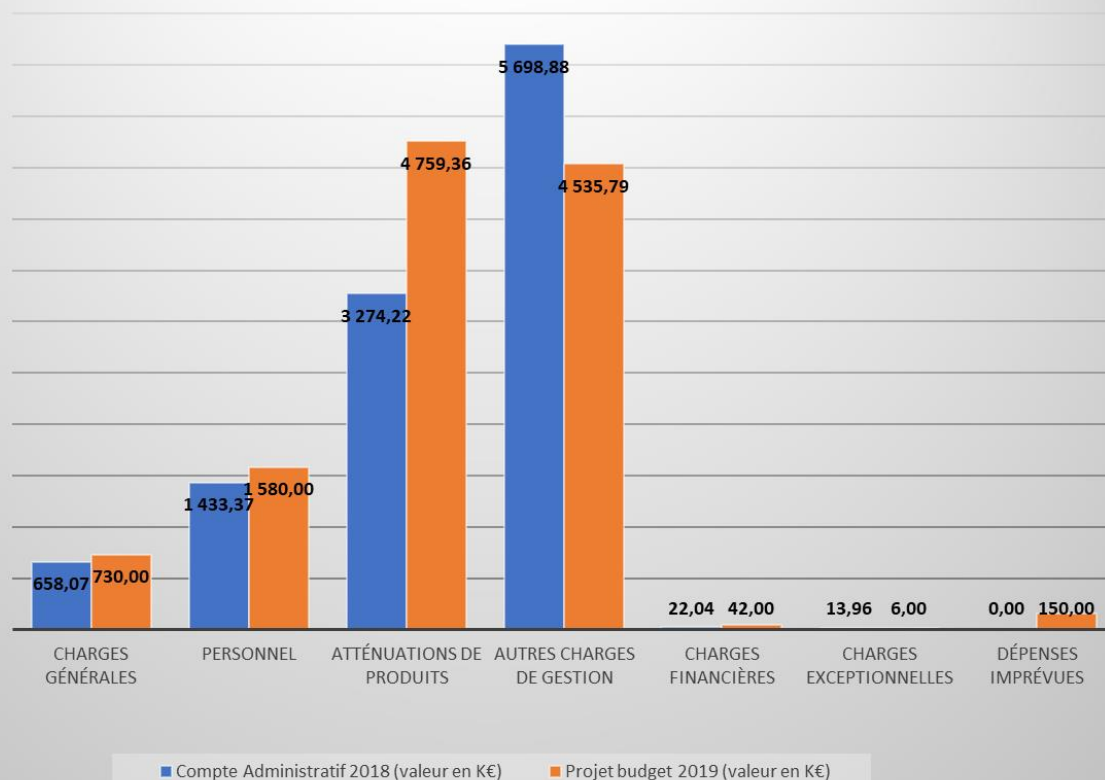
BUDGET PRINCIPAL	Budget 2019
Total dépenses de fonctionnement	14 259 111,00 €
Total recettes de fonctionnement	14 259 111,00 €
Total dépenses d'investissement	9 892 344,00 €
Total recettes d'investissement	9 892 344,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement :

COMPARATIF BUDGET PRIMITIF 2019/ COMPTE ADMINISTRATIF 2018				
BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT			
Explication des principales évolutions en dépenses	Compte administratif 2018	Budget primitif 2019	Ecart en % et en valeur	
Chapitre 011 Charges générales	658 065,27 €	730 000 €	10,93%	71 934,73 €
diagnostic voirie		20 000 €		
Entretien, réparations des bâtiments (Travaux d'infiltration toiture Espace Saint-Roch)		30 000 €		
Chapitre 012 Personnel	1 433 365,65 €	1 580 000 €	10,23%	146 634,35 €
Remplacements et saisonniers		27 000 €		
Recrutements contractuels 2019 (chargé de mission : manager de centre ville, spécialisé transition énergétique)		66 000 €		
Masse salariale additionnelle liée à la prise en compte en année pleine de recrutements effectués en 2018		27 000 €		
Obligations réglementaires Augmentation réglementaire des taux des charges patronales et salariales		26 000 €		
Chapitre 014 Atténuations de produits	3 274 215,82 €	4 759 359 €	45,36%	1 485 143,18 €
Attributions de compensation				
Syndicat de Collecte et de Traitement des ordures ménagères de la Région de Lavour	0,00 €	1 890 541 €		
Autres reversements de fiscalité	151 716,82 €	0 €		sortie de la commune de Buzet/Tarn
Attributions de compensation	2 832 393,00 €	2 791 356 €		sortie de la commune de Buzet/Tarn
Reversement FNGIR	290 106,00 €	77 462 €		Correspond au FNGIR de la commune de Buzet/Tarn
Chapitre 65 Autres charges de gestion	5 698 882,34 €	4 535 793 €	-20,41%	-1 163 089,34 €
Evolution contribution				
Syndicat de Collecte et de Traitement des ordures ménagères de la Région de Lavour	2 006 197,00 €	0 €		
Subventions d'équilibre aux budgets annexes				
Petite enfance	924 413,97 €	1 399 000 €	51,34%	474 586,03 €
Accueil de loisirs sans hébergement	367 968,97 €	484 880 €	31,77%	116 911,03 €
Office de tourisme intercommunal	107 524,90 €	296 600 €	175,84%	189 075,10 €
Subventions de fonctionnement versés aux communes membres	1 142 747,35 €	1 167 686 €		
Chapitre 65 Autres charges de gestion	22 038,41 €	42 000 €	90,58%	19 961,59 €
Charges financières	22 038,41 €	42 000 €		intérêts courus non échus emprunt 2019
Chapitre 022 Dépenses imprévues	-	150 000,00		150 000,00 €

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

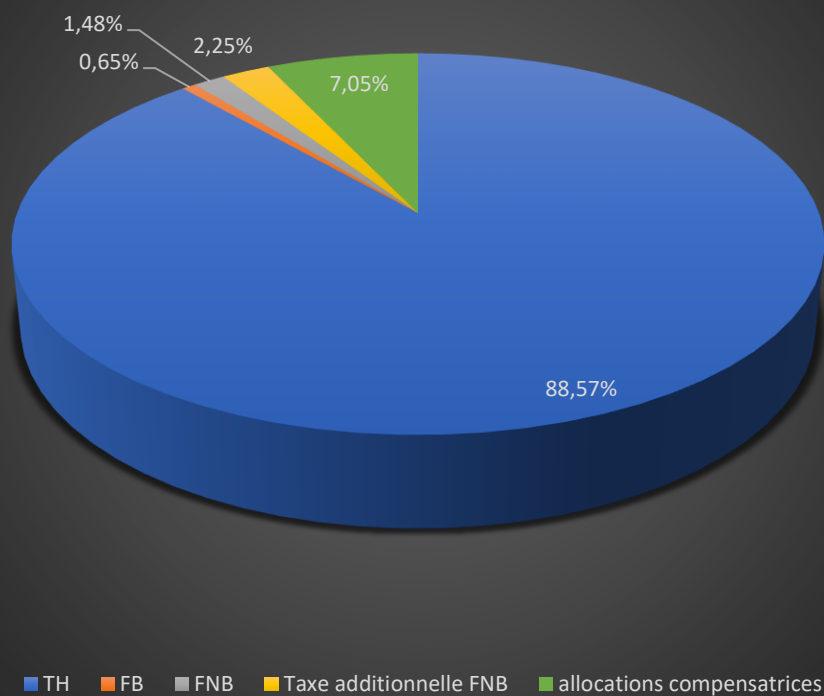


Variation BP 2019/R2018

Les recettes de fonctionnement :

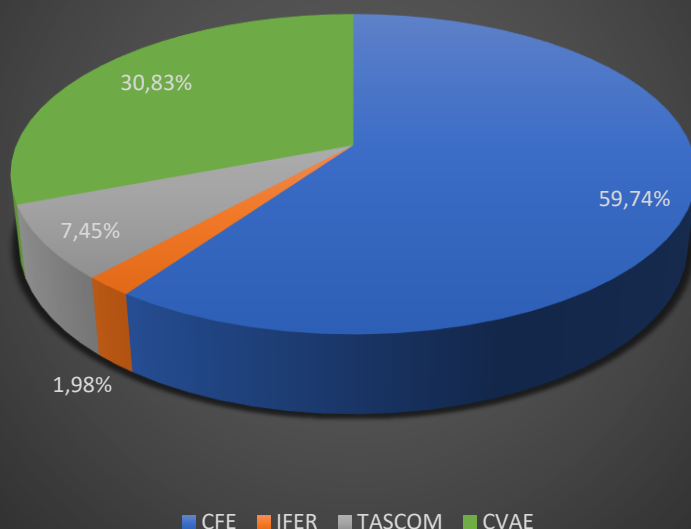
Etat 1259 2019	Bases prévisionnelles 2019
Taxe d'Habitation (TH)	31 498 000
Taxe Foncière (bâti)	27 834 000
Taxe foncière (non bâti)	837 500
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	7 543 209

REPARTITION DES TAXES DES MENAGES



En 2019, la TH représente 88,57% de la fiscalité ménage.
La fiscalité ménage représente 50,37% de la fiscalité totale dont le montant s'élève à 8 471 814,00 €

REPARTITION DE LA FISCALITE DES ENTREPRISES

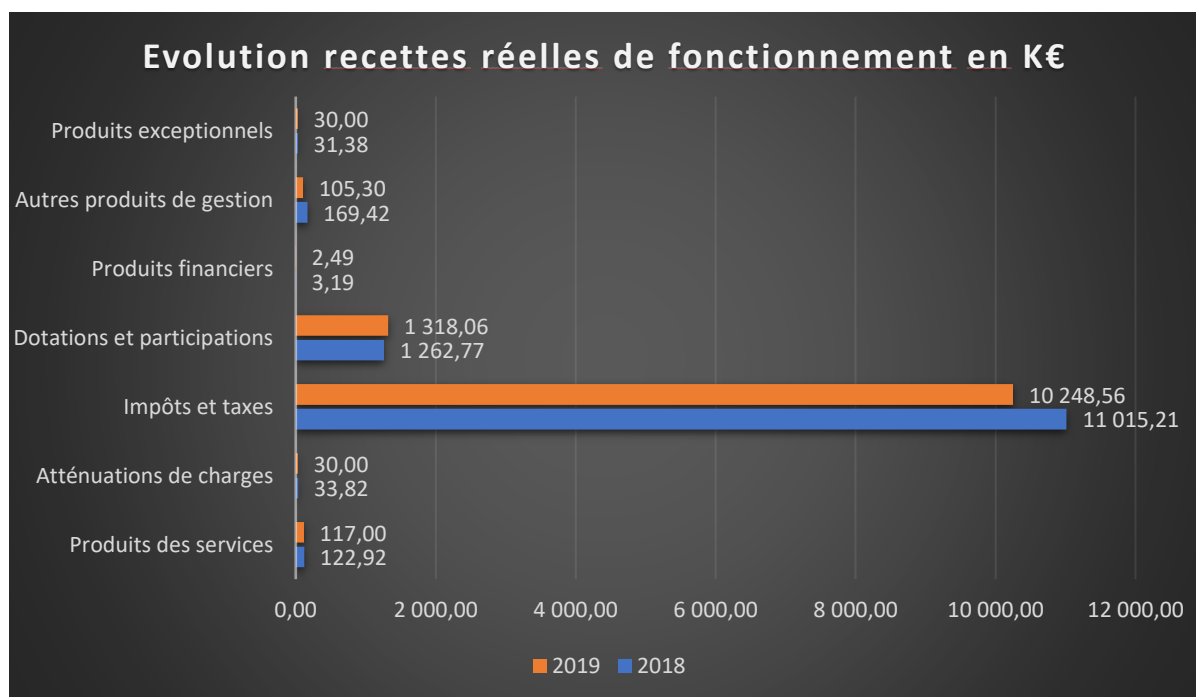


En 2019, la fiscalité des entreprises représente 49,63 % de la fiscalité totale dont le montant s'élève à 8 471 814,00 €

Taxes directes locales	Produit 2018	Produit 2019	Evolution 2018/2019
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	1 472 130 €	1 296 295 €	-11,94%
Taxe Sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	331 189 €	313 053 €	-5,48%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	135 727 €	83 245 €	-38,67%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	2 479 361 €	2 511 749 €	1,31%
Taxe d'Habitation (TH)	4 002 036 €	3 779 760 €	-5,55%
Taxe Foncière bâti (TFB)	28 902 €	27 834 €	-3,70%
Taxe Foncière non bâti (TFNB)	67 476 €	63 315 €	-6,17%

Constat : Baisse des recettes fiscales d'une année sur l'autre de 5 % (hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères) liée à la sortie de la Commune de Buzet/tarn du périmètre de la CCTA.

Recettes réelles de fonctionnement	Compte administratif 2018	Budget primitif 2019
Produits des services	122 923,78 €	117 000,00 €
Impôts et taxes	11 015 213,00 €	10 248 565,00 €
Dotations et participations	1 262 771,64 €	1 318 058,00 €
Produits de gestion courante	169 416,13 €	105 300,00 €
Atténuation de charges	33 824,09 €	30 000,00 €
Produits financiers	3 187,71 €	2 490,00 €
Produits exceptionnels	31 380,44 €	30 000,00 €



Explication des écarts des impôts et taxes

Forte baisse des impôts et taxes liée essentiellement : -766,65 K€

- Moins 118 K€ correspondant à des rôles supplémentaires perçues sur l'exercice 2018,
- Moins 114 K€ correspondant à l'impact de la sortie de Buzet/Tarn sur la TEOM 2019

- Moins 589 K€ correspondant à la fiscalité en provenance de la commune de
- Buzet-sur-Tarn (fiscalité 2018)
- Comme indiqué dans le DOB, le FPIC est pris à hauteur de 70 %, ce qui correspond au montant garanti si le territoire devenait inéligible.

Explication de la Hausse des dotations et participations : + 55 K€

- Augmentation des allocations compensatrices + 76 K€
- Estimation d'une baisse de la dotation compensatrice EPCI -23 K€ (sortie Buzet/Tarn), une composante de la DGF

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement :

Les principales dépenses	2019
Matériels CCTA et Communautaire dont un véhicule polybenne 50K€	84
Etude pré-opérationnelle de l'OPAH	50
Aménagement Ludolac	819
Etude d'aménagement et de mise aux normes de l'AAGV Lavour	30
Remplacement fosse septique AAGV saint-Sulpice	30
Aménagement numérique	608
Aides à l'immobilier d'entreprises	100
Fonds d'audit	46
Centre aquatique intercommunal à Lavour	3 500
Centre aquatique intercommunal à Saint-Sulpice	50
Participation au SMIX les Portes du Tarn	172
Etude plan air climat energie territorial	50
Fonds de concours versés aux communes	1 555
(montant arrondi en K€)	

Les recettes d'investissement :

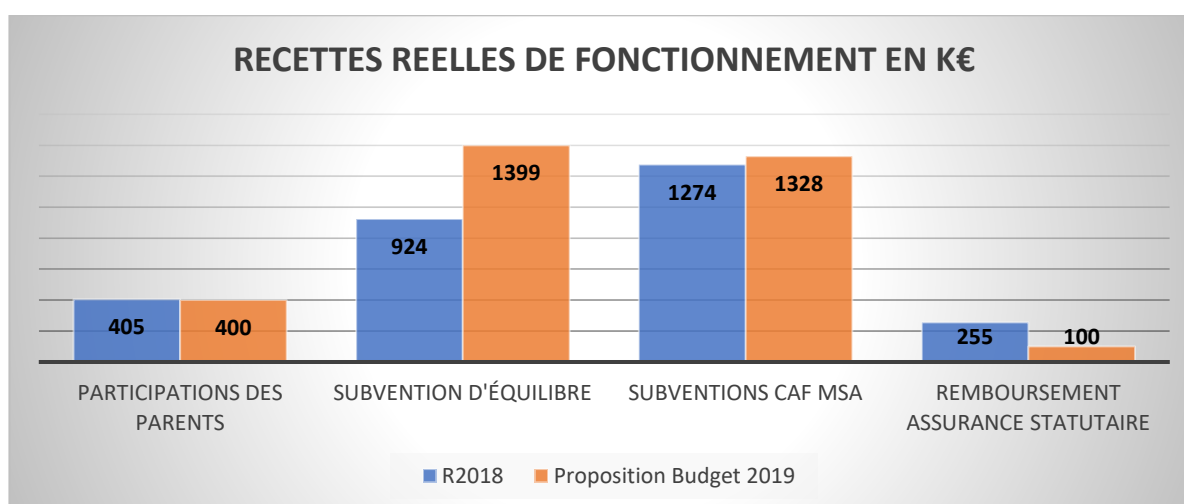
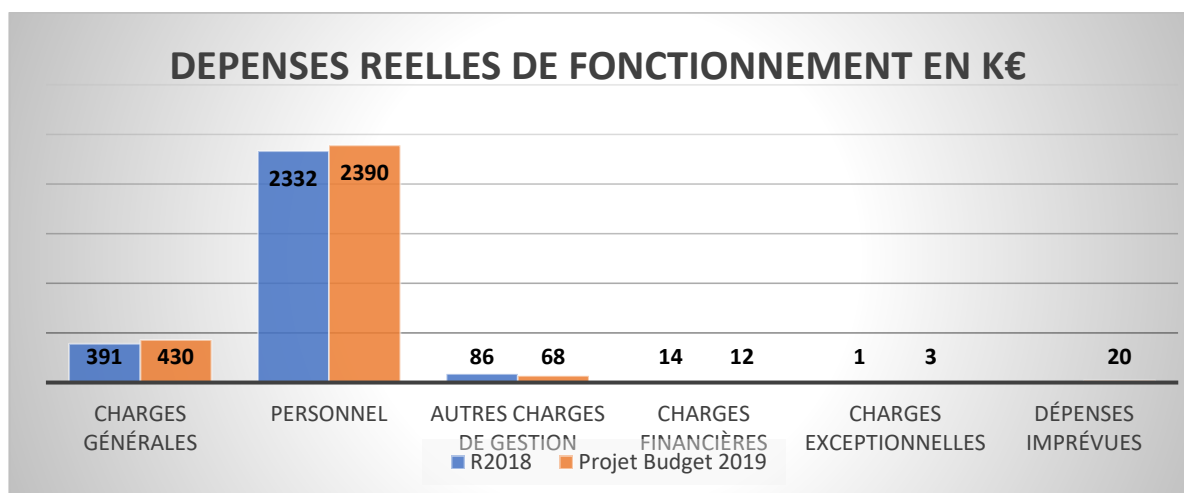
Les principales modes de financement	2019
Affectation excédent de fonctionnement N-1	273
Report excédent N-1	1 518
Virement de la section de fonctionnement	1 888
Emprunt	2 900
(montant arrondi en K€)	

LES BUDGETS ANNEXES

PETITE ENFANCE

BUDGET PE	Projet de budget 2019
Total dépenses de fonctionnement	3 227 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	3 227 000,00 €
Total dépenses d'investissement	499 676,00 €
Total recettes d'investissement	499 676,00 €

Pour rappel, les dépenses sont essentiellement financées par la subvention d'équilibre du budget principal au Budget annexe PE.



La subvention d'équilibre versée par le budget principal est de 1 399 000 € en 2019, soit une hausse de 474 586,03 € par rapport à celle versée en 2018. Cette hausse s'explique par les éléments suivants :

- La hausse correspond essentiellement à l'augmentation des dépenses d'équipements entre 2018/2019 (304K€) :

Travaux de mise en place ou l'extension du système de climatisation sur trois structures (le multi accueil « Les Lutins » à St-Sulpice et les deux Lieux passerelles « Les K'occinelles » à St-Sulpice et « Les P'tits Loups du Mail » à Lavour), aménagement de vestiaires et de la lingerie, changement de revêtement de sol amortissant extérieur du multi accueil « Les Bouts de Choux » à Lavour, acquisition du logiciel portail famille et pose d'un sol amortissant extérieur à la place de la dalle béton au lieu passerelle « Les K'occinelles ».

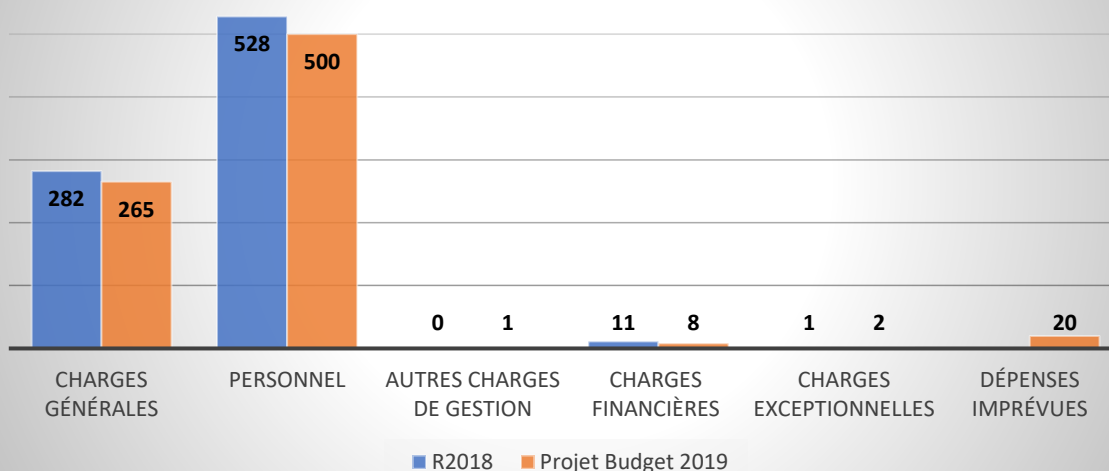
PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENTS	Projet Budget 2019
Les Bouts de choux à Lavour	
Travaux d'aménagement des vestiaires et de la lingerie	111
Pose sol amortissant terrasse	40
Les Lutins à Saint-Sulpice-la-Pointe	
Travaux de climatisation des salles d'activités	35
Clôture extérieure afin de sécuriser l'accé et réduire le vis-à-vis côté jardin	6
Les K'occinelles à Saint-sulpice-la-Pointe	
Travaux de climatisation	49
Pose de sol amortissant terrasse	12
Les ptit's loups du Mail à Lavour	
Travaux de climatisation	49
Les Explorateurs à Garrigues	
Aménagement terrasse côté route	6
Equipement informatique	
Portail famille	5
(montant arrondi en K€)	

- Hausse de la masse salariale, impact réglementaire du changement de catégorie des éducateurs de jeunes enfants de « B » à « A ».
- Prévision de dépenses imprévues 20 K€.

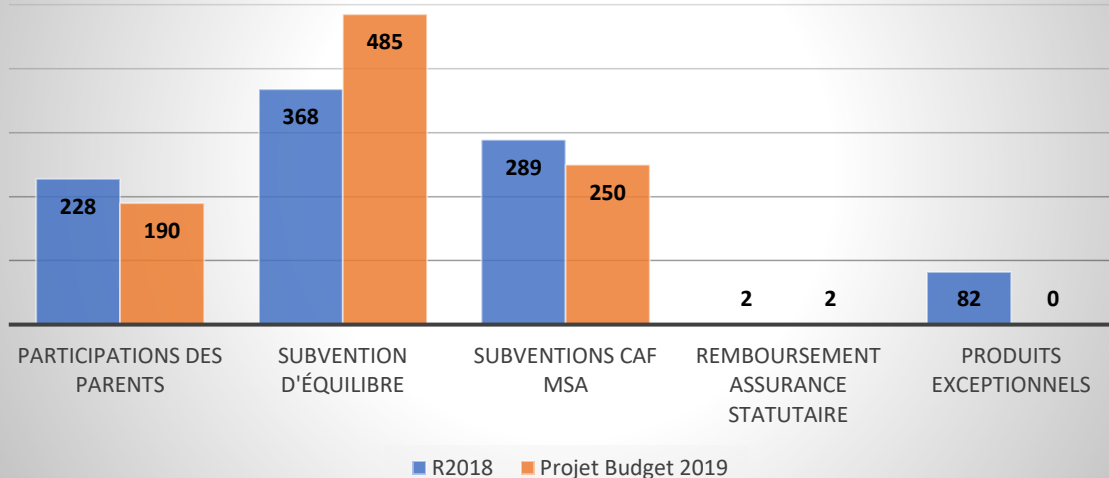
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

BUDGET ALSH	Projet de budget 2019
Total dépenses de fonctionnement	927 500,00 €
Total recettes de fonctionnement	927 500,00 €
Total dépenses d'investissement	288 082,00 €
Total recettes d'investissement	288 082,00 €

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN K€



RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN K€

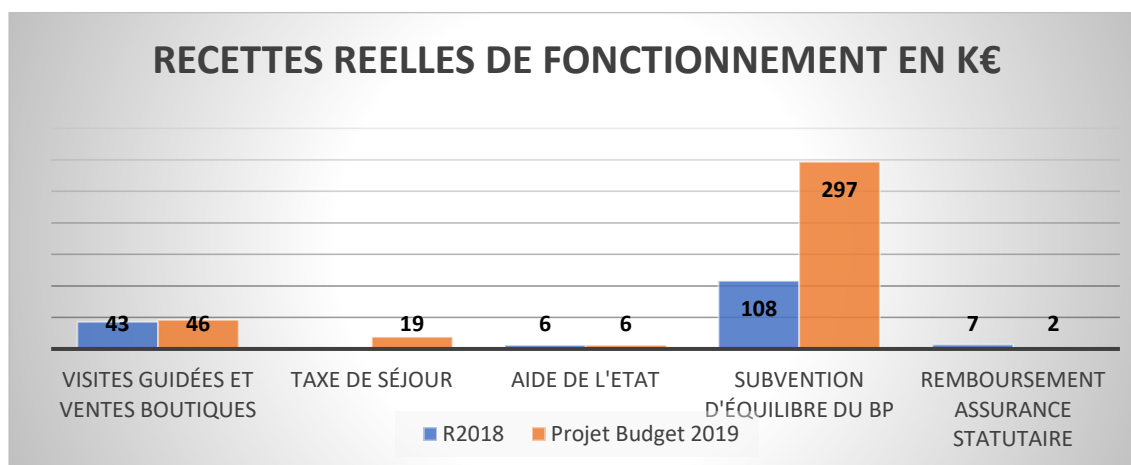
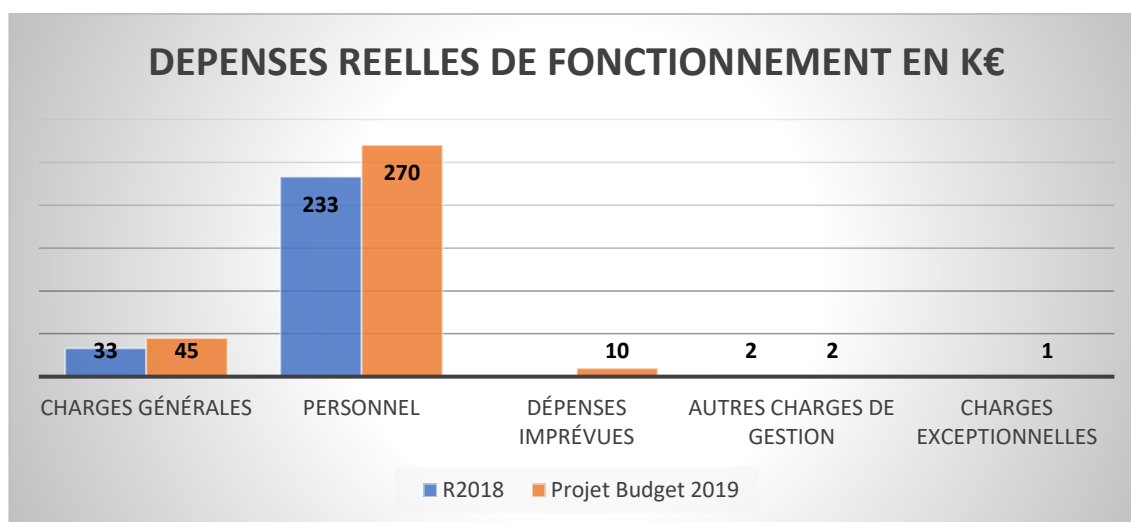


La subvention d'équilibre versée par le budget principal est de 484 880 € en 2019, soit une hausse de 116 911,03 € par rapport à celle versée en 2018. Cette hausse s'explique par les éléments suivants :

- Fonctionnement sur une année pleine du service commun périscolaire des mercredis à l'ALSH La Treille
- Achat de deux cabanons servant de lieu de stockage,
- Etude thermique à l'ALSH La Treille
- Aménagement extérieur (clôture bois)
- Prévion de dépenses imprévues 20 K€.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

BUDGET OTI	Projet de budget 2019
Total dépenses de fonctionnement	369 300,00 €
Total recettes de fonctionnement	369 300,00 €
Total dépenses d'investissement	43 300,00 €
Total recettes d'investissement	43 300,00 €



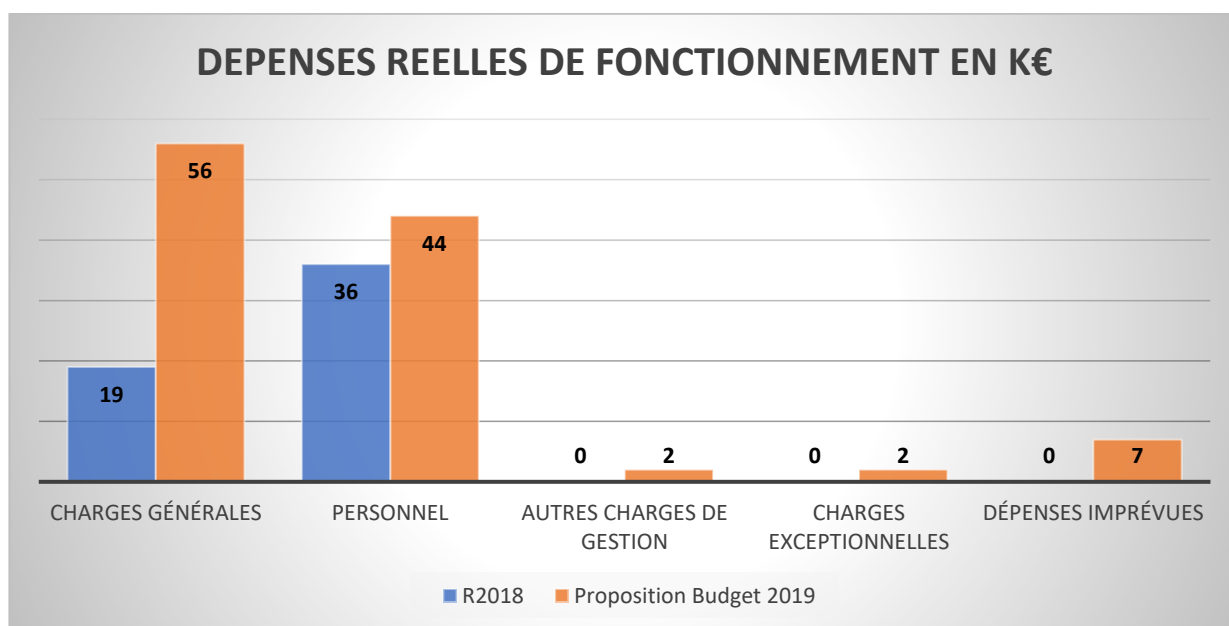
La subvention d'équilibre versée par le budget principal est de 296 600 € en 2019, soit une hausse de 189 075,10 € par rapport à celle versée en 2018. Cette hausse s'explique par les éléments suivants :

La hausse importante n'est qu'apparente. En effet, la subvention d'équilibre a été minorée par la présence sur ce budget d'un excédent de fonctionnement cumulé à fin 2017. Sont prévus :

- La mise en place de la taxe de séjour conduit à lancer deux actions à destination du développement touristique (ateliers numériques gratuits animés par un agent de l'OTI pour les hébergeurs du territoire afin de promouvoir leurs offres, nouvelles animations à destination du public Familles : chasses aux trésors, visites avec des comédiens).
- Des études d'aménagement des locaux à Saint-Sulpice et à Lavaur sont prévues.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

BUDGET SPANC	Projet de budget 2019
Total dépenses de fonctionnement	113 877,00 €
Total recettes de fonctionnement	113 877,00 €
Total dépenses d'investissement	55 485,00 €
Total recettes d'investissement	55 485,00 €



Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal. Sont prévus :

En fonctionnement :

- 350 contrôles d'installations existantes d'assainissement non collectif
- 50 contrôles d'installations neuves

En investissement :

- Acquisition d'un logiciel
- Reliquat des aides de l'agence de l'eau pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif existantes concernant l'année 2018 : 10 dossiers de demande de subvention.

STATION D'EPURATION LES CADAUX

BUDGET STEP	Projet de budget 2019
Total dépenses de fonctionnement	110 326,00 €
Total recettes de fonctionnement	110 326,00 €
Total dépenses d'investissement	825 000,00 €
Total recettes d'investissement	825 000,00 €

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

Reconduction des dépenses et recettes à l'identique du budget 2018.

NOTA : selon les dispositions de la Convention Publique d'Aménagement, article 18.2, remise gratuite des ouvrages par THEMELIA à la CCTA.

Valorisation dans le patrimoine de la CCTA de la station d'épuration pour une valeur de 330 000€ ainsi que des réseaux pour 470 000€.

Station d'épuration amortissable sur 25 ans et réseaux sur 40 ans, soit un montant annuel d'amortissement de 25 000€ et amortissement de la subvention d'équipement (remise gratuite des ouvrages) pour 25 000€.

LOTISSEMENT LES CADAUX

BUDGET LOTISSEMENT LES CADAUX	Projet de budget 2019
Total dépenses de fonctionnement	180 784,00 €
Total recettes de fonctionnement	180 784,00 €
Total dépenses d'investissement	21 534,00 €
Total recettes d'investissement	21 534,00 €

Prévision de la cession d'un terrain.
